Politique laitière

Les producteurs laitiers, surtout dans le domaine de la transformation, continuent de demander qu'on réduise les importations de fromage de 10 à 15 millions de livres. La déclaration d'aujourd'hui nous annonce bien une réduction, mais seulement de cinq millions de livres. Il est intéressant de noter que le ministre a déclaré récemment que les importations n'atteignaient même pas ce niveau. Si nous connaissions le niveau exact, nous serions en mesure de déterminer si cette réduction de cinq millions de livres sera utile ou non.

On pourrait imposer un droit à l'importation des fromages et employer les recettes produites pour réduire les droits à l'exportation ou pour promouvoir et vendre nos propres produits laitiers. Je tiens à souligner que chaque tranche de dix millions de livres de fromage importé cause une perte de plus de 3.6 millions de dollars aux producteurs canadiens de même que des pertes importantes aux fabricants. Il faudrait imposer davantage de restrictions à l'importation de la poudre de lait écrémé et d'autres produits laitiers qui sont importés pour la transformation. Je ne connais pas les chiffres les plus récents à cet égard, mais les importations de ces produits ont augmenté d'environ 80 p. 100 entre 1973 et 1975.

La déclaration du ministre ne mentionne pas la possibilité de rétablir même une partie de la subvention aux consommateurs pour la poudre de lait écrémé que le gouvernement a supprimée récemment. J'ai parlé assez longuement de cette question le 9 mars et je ne veux pas me répéter aujourd'hui, si ce n'est pour dire que le programme devrait être maintenu dans les régions où il n'y a pas de lait frais, dans les régions où le taux de chômage est élevé et aussi dans celles où les salaires sont inférieurs à la moyenne nationale.

Des voix: Bravo!

M. Wise: Par ailleurs, il incombe au gouvernement de faire l'impossible pour promouvoir une meilleure volonté et une meilleure confiance entre le gouvernement, la Commission canadienne du lait et l'industrie. Certains diront peut-être que cela est inutile, mais c'est parce qu'ils ne sont pas en contact avec les membres de l'industrie laitière. Je puis vous garantir, monsieur l'Orateur, que le point est important.

Finalement, il est malheureux et injuste pour l'industrie laitière et tout à fait inacceptable à notre avis que le gouvernement continue d'annoncer ses changements de politique après leur date d'entrée en vigueur plutôt que bien à l'avance. Il faut noter que les subsides versés aux producteurs ont encore été réduits de 5.3 millions de dollars, et que les frais fixes ont baissé de 3 millions de dollars alors que l'aide alimentaire de 20 millions de dollars à laquelle on s'est engagé reste la même. Il faudrait donc augmenter ces 20 millions de dollars pour pouvoir acheter environ 60 millions de livres de lait écrémé en poudre. La prochaine fois que le ministre consultera les représentants de ce secteur d'activité, il pourrait peut-être leur demander jusqu'où ils sont prêts à s'engager dans ce domaine, car je suis sûr qu'ils seraient disposés à fournir 100 millions de livres de lait écrémé.

Le ministre continue de dire que ce programme est le meilleur, et pour reprendre ses mots favoris: «le meilleur de ce vaste, vaste monde». En fait, monsieur l'Orateur, il n'est pas rare que le ministre montre la même exquise modestie, en parlant de lui-même.

Je reconnais que l'industrie laitière canadienne doit être la meilleure du monde pour survivre aux programmes et politiques de ce gouvernement, et avec certaines des modifications que j'ai proposées, en augmentant notamment la consultation et la coopération, et en demandant au gouvernement une planification plus poussée, de concert avec le distributeur, on pourrait en effet arriver à en faire la meilleure du monde, comme l'a dit le ministre.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit en effet, mon collègue, j'ai relevé le fait que le ministre parle toujours du meilleur ministre et du meilleur programme. Je crois que c'est une des occasions où les agriculteurs ont pensé que le programme pourrait pourtant être meilleur. Cependant, il ne changerait guère les choses et en fait il ne prévoit pas les modifications qui ont été recommandées par le Conseil canadien de l'industrie laitière dans sa dernière assemblée.

Le ministre a déclaré qu'il s'était fixé cette année le même objectif que l'année dernière, à la différence toutefois, qu'il y aurait une légère augmentation pour la production du lait industriel, mais que les mêmes problèmes se représenteraient. Il n'a pas souligné que les agriculteurs avaient pourtant apporté leurs contributions. Ils ont eu à souffrir de deux fléaux: les mesures qu'ont prises les gouvernements, à la fois au niveau provincial et fédéral, et le doute dans lequel le gouvernement et ses agences les ont laissés puisqu'ils n'ont pas su leur préciser quelles seraient les perspectives du marché pour l'année qui vient.

Ces quatre ou cinq dernières années, la planification et la production laitière est devenu extrêmement importante pour les agriculteurs, et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), a eu de plus en plus de mal à fixer les quotas. Il y a une chose pour laquelle je tiens à le féliciter, et c'est d'avoir uniquement treize jours de retard cette année. C'est un progrès par rapport aux années passées. Ce retard est dû au fait que nous sommes incapables de décider quel sera l'objectif et de déterminer quelle est la situation précise en ce qui concerne les contingents. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas fait la seule chose que nous avaient demandé de faire les producteurs laitiers, soit de réaliser une entente entre les offices de commercialisation de différentes provinces, les gouvernements provinciaux et la Commission canadienne du lait au sujet des contingents et de leurs modalités d'application. Comme le député qui m'a précédé l'a dit, nous sommes incapables d'amener tous les intéressés, des dirigeants provinciaux à l'agriculteur, à s'entendre sur la façon dont le programme devrait fonctionner et sur la contribution que chacun devrait y apporter.

• (1532)

Dans son communiqué de presse, le ministre a tiré son épingle du jeu. C'est normal, bien sûr. Il y a quelques semaines, je me suis entretenu avec un jeune agriculteur. Ce n'est ni un gros, ni un petit agriculteur. Il possède environ quarante vaches laitières. A ce moment-là, il m'a dit que la retenue qu'il aurait a payer pour avoir dépassé son contingent se chiffrerait approximativement à \$5,600. Le ministre a annoncé que les producteurs laitiers allaient pouvoir produire des contingents de 300,000 livres additionnelles de lait de transformation. Je crois que quarante vaches devraient produire un peu plus que cela. La moyenne produirait un peu plus. Le communiqué dit que les producteurs allaient recevoir \$2,300 de plus et que ces augmentations de revenu étaient inférieures aux taux de l'inflation. La plupart des agriculteurs n'ont d'ailleurs pas été en